

FIDUS AUDIT

SAS AU CAPITAL DE 148.500 EUROS

SIEGE SOCIAL : 38 BIS RUE DES ENTREPRENEURS

75015 PARIS

R.C.S. 392 769 402 PARIS

PROCES-VERBAL

DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

EN DATE DU 31 MAI 2025

Le 31 mai 2025, les Associés de la société « *FIDUS AUDIT* », se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire sur la convocation qui leur a été faite par le Président.

Il a été dressé une feuille de présence qui a été signée de tous les Associés présents et par les mandataires des Associés représentés.

Monsieur Jean-Luc LEVIEL prend la présidence de l'Assemblée en sa qualité de Président.

L'Assemblée procède ensuite à la composition de son bureau.

La société LEVIEL, représentée par Madame Patricia LEVIEL et Monsieur Jean-Patrick LEVIEL, deux Associés présents et acceptants, sont appelés comme Scrutateurs.

Madame Patricia LEVIEL remplit les fonctions de Secrétaire.

Le bureau ainsi constitué constate que la feuille de présence est paraphée par des associés détenant plus du quart du capital social et déclare que l'Assemblée peut valablement délibérer.

Le Président déclare que, conformément à la législation en vigueur, tous les documents prescrits ont été communiqués ou tenus à la disposition de tous les intéressés dans les délais impartis préalablement à la présente réunion, ce qui est reconnu exact par chacun des membres de l'assemblée.

Le Président donne ensuite lecture de l'ordre du jour de la présente assemblée qui est le suivant :

ORDRE DU JOUR

- Modification de l'objet social;
- Modification de la dénomination sociale et refonte des statuts
- Désignation du directeur général
- Agrément d'un nouvel actionnaire
- Pouvoirs au Président ;
- Question diverses ;

Après lecture des propositions, le Président donne la parole aux actionnaires qui ont des observations à formuler ou des explications à demander.

Après échange de diverses explications et personne ne demandant plus la parole, le Président met aux voix les résolutions suivantes présentées conformément à l'ordre du jour de l'Assemblée :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide de modifier ainsi l'article 3 des statuts de la société :

La Société a pour objet en France et en tous pays :

- l'acquisition, l'administration, la gérance, la gestion et la vente de toute société ou de tout bien immobilier ;
- la prise de participation, droits et intérêts, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, dans toutes les entreprises, sociétés ou groupements ; la gestion, l'exploitation, l'aliénation de ces participations, droits et intérêts ;
- l'accomplissement de tous travaux, services ou prestations intéressant les entreprises, et notamment sur le plan administratif, technique, publicitaire, commercial ou financier ou de toutes autres tâches concernant l'organisation ;
- la participation de quelque façon qu'elle puisse se concevoir dans toutes industries ou commerces similaires exploités soit par des sociétés, soit par des particuliers,
- la prise à bail avec ou sans promesse de vente, l'acquisition de tous immeubles pouvant servir directement ou indirectement à l'exploitation de la société,
- et généralement toutes entreprises et opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à tous les objets qui seraient de nature à développer l'industrie ou le commerce de la société.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, en conséquence de la résolution précédente, décide de modifier la dénomination sociale qui devient « FID-US » et de refondre les statuts afin de les expurger des dispositions spécifiques qui concernaient l'exercice des activités réglementées qui ne seront plus exercées.

Après lecture des statuts mis à jour, dont un exemplaire sera annexé au présent procès-verbal, l'Assemblée Générale adopte lesdits statuts.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale confirme le mandat de Monsieur Jean-Luc LEVIEL en qualité de Président et désigne en qualité de Directeur Général Madame Patricia LEVIEL, née BELILLE à 69006 Lyon le 15 octobre 194.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale agréée en qualité de nouvel actionnaire la société LEVIEL, sarl ayant son siège social à 75015 PARIS, 38 bis rue des Entrepreneurs, immatriculée au RCS sous le numéro 389 343 864.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'un exemplaire des présentes pour effectuer les formalités requises.

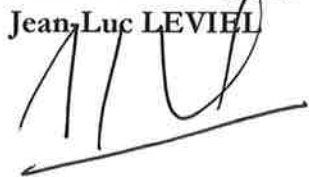
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal.

LE PRESIDENT
Jean-Luc LEVIEL



LES SCRUTATEURS
Pour la société GELL
Jean-Luc LEVIEL



Jean-Patrick LEVIEL



LE SECRETAIRE
Patricia LEVIEL



LE DIRECTEUR GENERAL
Patricia LEVIEL

Bon pour acceptation des fonctions

Bon pour acceptation des fonctions